

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**BC CONSULTING**  
**Société par actions simplifiée Unipersonnelle**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 6 Place Possoz**  
**75116 PARIS**  
**921 390 993 R.C.S. Paris**

L'an Deux mille-vingt-quatre et le seize janvier à quinze heures, s'est réuni au siège social l'actionnaire unique de la SASU BC CONSULTING, SASU au capital de 1 000 euros de 100 actions d'une valeur nominale de dix euros chacune, à savoir :

Madame Barbara CHIKLY, née le 21/01/1997 à Saint-Maurice et demeurant au 6 Place Possoz 75116 Paris, de nationalité française.

Madame Barbara CHIKLY préside l'AGE en qualité de Président.

L'actionnaire unique présent détient l'ensemble des parts. L'AGE ainsi réunie et valablement convoquée, est habilitée à prendre toutes décisions extraordinaires, elle a pour but de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Changement de dénomination sociale
- Adjonction de l'objet social
- Changement de président
- Passage de SASU en SAS
- Modification des statuts,
- Pouvoir à donner.

Il est procédé à l'examen des questions soumises à l'ordre du jour puis au vote.

### **RESOLUTION**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège de la société du 6 Place Possoz 75116 Paris au 220 rue de Fontenay 94300 Vincennes, à compter du 16/01/2024.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **RESOLUTION**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de modifier la dénomination sociale de la société, à compter du 16/01/2024 :  
**« 2C DEMARCHES ».**

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

## **RESOLUTION**

L'assemblée générale confirme l'adjonction de l'objet social :

- Formalités administratives
- Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **RESOLUTION**

Madame Barbara CHIKLY constate sa démission, à compter de ce jour, en qualité de Président et prend acte de son quitus à la bonne gestion de la société.

Madame Barbara CHIKLY constate la nomination en qualité de Président, à compter de ce jour, de Monsieur Simon ARZOUAN, né le 16/01/1995 à Enghien-les-Bains, demeurant au 11 allée Léon Paul Fargue 95200 Sarcelles.

***Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.***

## **RESOLUTION**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'agréer les cessions d'actions du 16/01/2024.

Par la même, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier sa forme juridique de SASU en SAS.

***Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.***

## **RESOLUTION**

Madame Barbara CHIKLY décide de modifier les articles concernés des statuts en conséquence.

***Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.***

## **RESOLUTION**


Tous pouvoirs sont donnés à tout porteur d'un original des présentes pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi et les textes réglementaires.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Barbara CHIKLY, déclare la séance levée.

***Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.***

Fait en six exemplaires à Paris, le 16/01/2024.

**Barbara CHIKLY**  
**Président sortant**

DocuSigned by:  
  
307CAFB735B84DE...

**Simon ARZOUAN**  
**Président entrant**  
**Bon pour acceptation des fonctions de président**

DocuSigned by:  
  
978A633AAC914C9...